

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2014

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quatorze, le sept juillet, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – Mme F. SAVY – Mme A. NICOLAS – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mle KD. MAKOUTA – M. R. ZALLIO – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO.

Absents représentés

Mme M. LAFFORGUE par Mme G. RACKELBOOM – Mme J. FOURGEUX par Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS par M. C. GHIS – M. B. BAILLY par Mme F. SAVY – Mme C. KOZAK par M. G. ALAPETITE – Mme D. LABORDE par M. C. DELPUECH – M. M. HAMDANI par M. F. PERIDON – M. R. TCHIKAYA par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme MC. BARTHES par M. J. SAMINGO.

Absents :

/

Monsieur Jean-Michel GUILBOT a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- ADOPTE la Décision Modificative n°1 au budget primitif 2014.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal et supprime le poste de conservateur des bibliothèques et du patrimoine.
- APPROUVE le renouvellement pour 2014 de la convention d'adhésion de la commune au fonds de solidarité logement (FSL) départemental.
- ACCEPTE l'attribution d'une subvention à une association locale.
- FIXE le nombre de représentants du personnel dans le cadre du Comité Technique conjoint Ville et CCAS et institue le paritarisme au sein de cette instance.
- FIXE le nombre de représentants du personnel dans le cadre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail conjoint ville et CCAS et institue le paritarisme au sein de cette instance.
- APPROUVE l'application de la dégressivité du régime indemnitaire au regard des absences pour indisponibilité physique.
- SUPPRIME la prime d'installation.
- ADOPTE la mise à jour de la liste des équipements et services reconnus d'intérêt commun du SAN de Sénart.
- APPROUVE la mise à jour des compétences du SAN de Sénart et la transformation du SAN en Communauté d'agglomération de Sénart.
- ACCEPTE l'avenant aux règlements de fonctionnement des crèches municipales et de la halte-garderie.
- ADOPTE la convention de mise en œuvre de mesures visant à réduire les emballages abandonnés sur la voie publique avec le restaurant McDonald's à Comb-la-Ville.
- DESIGNER les membres de la commission communale des Impôts Directs (CCID).

Le Député-maire

Guy GEOFFROY